



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Pa-Dak>

Pa ! Dak

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1988 à 1997 - Année 1990 - N° 885 - janvier 1990 -

Date de mise en ligne : vendredi 3 avril 2009

Date de parution : janvier 1990

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

L'argent est partout dans le sport, mais le comble est atteint par le Paris-Dakar, comme le dit Philippe Noiret : "Il y a certaines choses qu'on ne devrait pas avoir à expliquer. Si les gens ne sentent pas spontanément que ce spectacle est déplacé, je crois qu'il sera très difficile de le leur faire comprendre. Je trouve personnellement que cette horde est d'une incongruité obscène. Elle est le symbole de notre société de consommation dans tout ce qu'elle a de plus voyant mais de plus violent aussi.. Elle prend pour terrain de jeu un continent dont la plupart des pays manquent des choses les plus élémentaires, les plus essentielles." ou comme le dit encore plus nettement l'Abbé Pierre : "Ce n'est pas scandaleux de faire du sport ; ce qui est scandaleux, c'est de le faire avec des moyens de milliardaires, sous les yeux des crève-la-faim" :

L'ensemble des coûts de ce rallye atteint 500 millions de Francs. Cette somme, qui est réduite en poussière, est fabuleuse par comparaison au budget de l'éducation des pays où passe la course : 267 millions au Mali, 333 millions en Mauritanie.

Or cette opération publicitaire n'est qu'en partie financée par des "sponsors", pour qui elle s'avère juteuse. Le reste est financé par les contribuables et c'est ce qui est intolérable : l'Etat, avec l'aide d'entreprises publiques, apporte son aide à l'organisation (moyens de transports, de transmission et des milliers de policiers pour le départ entre Paris et le port d'embarquement) son appui aux équipages (le CEA et la COGEMA ont offert en 1988 une voiture pour promouvoir l'uranium français dans les sables africains) et enfin une aide diplomatique, c'est-à-dire sa caution morale, puisque le Ministre de l'Intérieur en 1987 et 1988 était intervenu pour permettre au rallye de traverser l'Algérie puis le Mali où le ParisDakar apparaît comme une manifestation quasi-officielle, cautionnée par le Gouvernement français ! Des dizaines de villes, départements ou régions utilisent le Paris-Dakar pour leur promotion : le Conseil général de LoireAtlantique pour 400.000 F. , les Sablesd'Olonne pour 55.000 F. soutiennent le rallye 1990. Alors que les associations qui travaillent en Afrique se plaignent des destructions de pistes occasionnées par le passage des bolides, les camions sont à nouveau autorisés cette année (les voitures les plus puissantes avaient été interdites les deux années précédentes).

Ce rallye symbolise la division du monde en deux parties : celle des riches, de l'Europe en conquérant, aventurier, gagnant, prêt à toutes les douleurs pour se dépasser et écraser les autres, et celle des pauvres qui regardent en ramassant les miettes.

Pis encore, certains y laissent leur vie : en 1988, six Africains sont morts à cause du rallye, en 1989, la mort d'une fillette a fait moins de bruit que le tirage au sort du gagnant.

Ce jeu de massacre n'est plus supportable. Nombreuses sont les associations(1) qui appellent à une campagne de protestation, et nous nous y associons pleinement.

Il faut pour cela que chaque lecteur écrive, en franchise postale, à .

Monsieur le Secrétaire d'Etat
auprès du Ministre d'Etat
de l'Éducation, de la Jeunesse
et des Sports

78, rue Olivier de Serres
75739 - PARIS CEDEX

Voici le modèle de lettre proposée

Monsieur le Ministre,

La 11 e édition du rallye Paris-Dakar met une nouvelle fois en évidence le caractère indécrot de cette compétition, dans laquelle le sport cède le pas à la publicité et où l'Afrique est transformée en un vaste terrain d'aventure.

Des associations africaines et européennes contestent cette course depuis des années. En tant que citoyen, je suis personnellement contre cette compétition qui reçoit chaque année le soutien financier ou moral de ministères ou de collectivités territoriales.

En votre qualité de Ministre de tutelle des compétitions sportives, je vous demande de bien vouloir prendre publiquement position au nom du Gouvernement sur ce sujet au cours du 11 e Paris-Dakar, et de vous engager à ce que les pouvoirs publics ne soutiennent plus cette course.

Cette décision sera, je l'espère, entendue par les collectivités territoriales qui soutiennent le rallye. Veuillez croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de ma considération distinguée.

Lettre qu'il faut signer en indiquant le nom et l'adresse de l'expéditeur.

Proposez cette campagne autour de vous et envoyez des communiqués de presse aux médias locaux. Il faut montrer que les distributeurs ne sont pas d'accord avec le Paris-Dakar.

(1) par exemple l'association "Agir Ici" qui nous devons cette information.